

Le Mot du Maire : nouvelle rentrée, nombreux travaux



La nouvelle rentrée scolaire a vu 171 enfants - dont 44 de CHAMPIS - reprendre le chemin de l'école. Parce que les enfants sont l'avenir, ils sont une priorité. A tous, nous souhaitons une très bonne année scolaire, sans oublier l'équipe pédagogique, les parents d'élèves, le Sou des Ecoles, la Tribu ainsi que les personnels de service qui chaque jour agissent pour offrir le meilleur aux enfants.

Le second semestre 2019 a été marqué par l'ouverture de nombreux chantiers. Ces travaux, tournés vers l'avenir, sont aussi destinés à donner une image et une identité forte de CHAMPIS autour de son patrimoine mégalithique. C'est notamment le cas avec :

- ❖ La traversée de la Bâtie
- ❖ Le circuit des sites mégalithiques

Traversée de la Bâtie : Fin septembre, tous les gros travaux de restructuration de la traversée sont désormais achevés. Reste à réaliser : l'installation de la fontaine, la réalisation et l'installation d'une table d'orientation, l'ouverture d'un point d'eau potable, la végétalisation avec l'arrosage intégré (ces travaux seront réalisés dans le cadre d'un chantier participatif qui se déroulera tous les samedis matins du mois de Novembre pour planter arbres et arbustes. Premier rendez-vous le 02 novembre prochain), le reprofilage et l'aménagement de la place en gore concassé face à la mairie pour accueillir à la fois amateurs de pétanque, terrains de jeux et occasionnellement stationnement des véhicules. L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de l'entrée sud de la Bâtie : ces travaux programmés par le SDE 07 sont couplés avec la réalisation des réseaux secs du lotissement « les Coquelicots ». ils devraient être achevés fin octobre.

Traversée de Garnier : après l'assainissement collectif réalisé en 2007, l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques amorcé pendant l'été va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année 2019. Dans le courant de l'année 2020, les services voiries du conseil départemental de l'Ardèche procéderont au reprofilage de la chaussée. D'ores et déjà il convient de réfléchir aux dispositifs techniques à mettre en place pour réduire la vitesse dans la traversée (chicanes, ralentisseurs,.....). c'est aussi l'occasion de s'interroger sur le maintien des toilettes publiques qui semblent peu fréquentées. Propositions : toilettes sèches, toilettes mobiles à réinstaller dans le périmètre du théâtre de verdure. S'agissant des transports scolaires, n'est-il pas nécessaire de prévoir un arrêt de bus sécurisé tant sur la voie montante que descendante. Tous les habitants de Garnier sont invités à nous faire part de leurs propositions et suggestions dans les meilleurs délais possibles.

Création d'un chemin piétonnier dans le Bois du Serre : les élus de Champis et les techniciens de la CCRC ont tracé le parcours qui va border le périmètre de la parcelle intercommunale sur un linéaire d'environ 800 mètres. Le débroussaillage ainsi que l'abattage des arbustes sur une largeur maximale de 2 mètres seront effectués en novembre par la brigade du Tremplin. Une opération de dessouchage sera ensuite réalisée.

Circuit des sites mégalithiques : Signalétique quasiment achevée sur ce nouveau circuit d'un peu plus de 4 km au départ de la Bâtie. Suite rencontre sur site du 2 octobre avec Madame Jeanine CORNU, propriétaire de la seconde pierre « branlante » l'accès et la mise en valeur de cette curiosité géologique plus imposante que la Pierre Branlante de la Bâtie et estimée à 70 tonnes viennent d'être effectués

Viabilisation du lotissement les Coquelicots : réseaux électriques et téléphoniques en cours de réalisation. Achèvement de la viabilisation fin octobre. Commercialisation : à ce jour, 2 lots ont été vendus et 2 compromis ont été signés pour 2 autres lots, reste disponible à la vente 2 lots au prix de 45 € / m² viabilisés.

Tous ces travaux sont orientés pour améliorer le cadre de vie, mais aussi pour mettre en valeur l'environnement et les paysages remarquables de notre commune.

Bonne lecture, bien cordialement

le Maire
Gilbert DEJOURS

Intercommunalité : composition du prochain conseil communautaire

Le conseil communautaire qui sera amené à siéger après les élections de Mars 2020 comptera 41 sièges qui seront attribués selon le tableau ci-après :



Par délibération en date du 28 Juin 2019, cette répartition a été rejetée par le Conseil Municipal (CONTRE: 6, ABSTENTION: 7, POUR: 0) dans la mesure où cette représentation basée sur le seul critère démographique est défavorable aux communes rurales. Le total des sièges des 2 communes urbaines les plus importantes est majoritaire (22 sièges) . Pourtant les communes rurales qui sont majoritaires en nombre en termes d'espace et en longueur de voirie se retrouvent en minorité.

Commune	Population municipale au 1 ^{er} janvier 2019	Nombre de sièges
Guilhaud-Granges	11 049	13
Saint-Péray	7 645	9
Charmes-sur-Rhône	2 905	3
Saint-Georges-Les-Bains	2 244	2
Soyons	2 224	2
Cornas	2 200	2
Toulaud	1 687	2
Alboussière	1 035	2
Saint-Romain-De-Lerps	856	2
Boffres	645	1 (siège de droit)
Champis	619	1 (siège de droit)
Saint Sylvestre	507	1 (siège de droit)
Châteaubourg	238	1 (siège de droit)
TOTAL	33 854	41

Une représentation équilibrée entre territoires ruraux et territoires urbains est indispensable. C'est la condition nécessaire pour que l'action communautaire soit équitablement répartie sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité.

REORGANISATION DU RESEAU DES FINANCES PUBLIQUES

Selon le projet de la DGFIP sur les 15 trésoreries actuellement en service, 12 seraient supprimées il ne resterait plus que 3 postes comptables (Aubenas, Annonay et Privas). Cette restructuration du réseau est un véritable abandon du service public en milieu rural qui va entraîner, entre autres, les bouleversements suivants :

- En Ardèche, il n'y aura plus que 3 trésoreries consacrées au service de gestion comptable des collectivités. La relation très importante qui existait entre les maires et le comptable public sera supprimée.
- Cette réorganisation entraînera une perte des relations humaines donc une diminution du conseil aux élus, si important, particulièrement au moment de la préparation des budgets
- Le risque de dysfonctionnements risque d'entraîner des retards de paiement et donc de pénaliser les fournisseurs
- Dans bon nombre de nos territoires, le téléphone fixe et Internet fonctionnent mal, ce qui va poser des problèmes dans les transferts avec ces centres.

Toutes ces raisons ont amené le Conseil Municipal de CHAMPIS unanime en séance du 26 juillet à délibérer pour s'opposer à ce projet de restructuration et demander le maintien de la Trésorerie de Saint-Péray.



ELECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020

Le renouvellement des Conseils Municipaux des 34 970 communes se tiendra les 15 et 22 Mars 2020 les candidats ont jusqu'au 27 février prochain pour déposer leurs candidatures. Les citoyens auront jusqu'au 07 février 2020 pour s'inscrire sur les listes électorales.



Commémoration : lundi 11 novembre
Repas des Aînés : mardi 10 décembre à midi
Goûter des enfants : samedi 14 décembre après midi

Cérémonie des vœux samedi 18 janvier à 11 heures